

[1843]

BIBLIOGRAPHIE

et s'il n'y a point d'espoir que le compable revienne à des sentiments d'honneur et de religion, son nom sera effacé du livre de la Société."

C. CHINIQUEY, Ptre, Président.
JEAN RAINVILLE.

Snivent dans le registre 1300 noms.

(Extrait du registre de la Société de tempérance de Beauport.—Cité dans l'*Association catholique*, etc., p. 13).

A remarquer que la tempérance *partielle* fut d'abord établie. La *totale ou parfaite* le fut le 29 mars 1841. A cette date la formule suivante est couchée aux registres et 812 "totalistes" la signent :

"Beauport, 29 mars 1841.

"Nous nous engageons pour l'amour de Jésus abrenné de fiel et de vinaigre à ne jamais faire usage d'aucune boisson enivrante, ni de vin, ni de grosse bière excepté comme médecine ; et pour détruire entièrement l'ivrognerie de notre paroisse et de notre pays, nous ferons notre possible pour que nos parents et nos amis suivent notre exemple." (*Extrait*, etc., *ibid.* p. 14).

Mgr de Forbin-Janson, arrivé au pays depuis un an [1840], encourage l'œuvre du curé de Beauport, où l'on élève, le 7 sept. 1841, une colonne commémorative, qui fut restaurée en 1909. L'œuvre de la tempérance avait comme reçu sa consécration. Toute la côte de Beauport et bon nombre de paroisses de la rive sud arborent le même étendard que les habitants de Beauport, et appellent l'abbé Chiniquy à planter au milieu d'elles l'arbre de la tempérance. En 1842, Mgr Bourget, évêque de Montréal, invite M. Chiniquy à se fixer dans son diocèse, mais celui-ci est envoyé comme desservant à Kamouraska, dont il devient curé l'année suivante, 1843. Il y fonde une société de tempérance. Durant les quatre années